



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985

REPORT DE RENCONTRES EN CAS DE COVID-19

Pour faire suite à la note fédérale parue la semaine dernière, vous trouverez ci-dessous les modalités opérationnelles de report pour les rencontres seniors départementales et jeunes inter-départementales (hors mini-basket).



Etape 1 : Une liste personnalisée par compétition (hors mini-basket)

- Tous les clubs doivent [déclarer une liste de 7 joueurs « majeurs »](#) pour chacune de leurs équipes auprès de la Commission des Compétitions.
- Définition d'un joueur « majeur » : il s'agit d'un joueur qualifié, cadre de l'équipe, étant amené à disputer la majorité des rencontres de l'équipe, et pouvant constituer en particulier le 5 de départ.
- Les joueurs faisant partie de la liste des « brûlés » devront être renseignés dans la liste des 7 joueurs « majeurs ».
- Cette liste devra obligatoirement être transmise avant le 30 septembre. En cas de non-transmission de la liste à cette date, la liste sera établie automatiquement basée sur la feuille de match de la 1^{ère} rencontre en prenant les 7 premiers joueurs ou joueuses inscrits sur la feuille de marque.
- Cette première liste sera figée jusqu'au 18/10 inclus, et pourra être modifiée une seule fois à compter du 19 octobre sur demande du club.
- Aucune demande de report ne pourra être traitée tant que cette liste n'aura pas été transmise.
- **Un report de rencontre ne sera accepté qu'à partir d'un total de 3 cas de COVID-19 positifs avérés et/ou cas contact nécessitant un isolement, validés par l'ARS au sein de la liste des joueurs « majeurs ».**



Etape 2 : Demande de report

- Le club doit :
 - [Effectuer la demande de report auprès du Groupe Sanitaire](#) mis en place par le Comité uniquement via le formulaire dédié.
 - Envoyer au Groupe Sanitaire par mail à groupesanitaire@basket63.com les justificatifs (tests positifs, justificatifs ARS...).
- La décision est notifiée au club par le Groupe Sanitaire, et mise en œuvre par la Commission des Compétitions. La date limite de report sera indiquée dans cette notification.



Pour toute question : sportive@basket63.com

63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com

Composition du groupe sanitaire : Dominique BESSON (STADE CLERMONTOIS BA), Angélique PERCHET (CD63 HA), Gérald NIVELON (CD63 HA), Jacques CHAZAL (CD63 HA), Nicolas BARBER-CHAMOUX (Médecin)



web